

Guide du parent 2026



Renseignements généraux et sécurité

Coordonnées du centre de loisirs

📍 600, avenue Oak

☎ 450 672-4444, option 6

✉ loisirs@saint-lambert.ca

🖱 saint-lambert.ca

Heures d'ouverture

Horaire normal :

- Lundi au jeudi : de 8 h 30 à 19 h 30 (fermés entre midi et 13 h)
- Vendredi : de 8 h 30 à midi

De la fête nationale à la fête du Travail :

- Lundi au jeudi : de 8 h 30 à 16 h 30 (fermés de midi à 13 h)
- Vendredi : fermés (26 juin au 11 septembre)

⚠ Fermeture des bureaux administratifs les mercredis 24 juin et 1^{er} juillet 2026. ⚠

Absence

Communiquez avec nous à **loisirs@saint-lambert.ca** pour nous aviser de l'absence de votre enfant. Aucun appel ne sera fait de la part de l'administration des camps de jour en cas d'absence non signalée.

Encadrement et sécurité

La Ville de Saint-Lambert a comme priorité que ses campeurs prennent plaisir à pratiquer des activités variées et stimulantes, le tout dans un cadre sécuritaire qui favorise le développement de leur autonomie. Plusieurs mesures sont donc mises en place afin de réaliser ces objectifs.

Formation des animateurs

La majorité du personnel d'animation détient un Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA). Tous les animateurs suivent une formation supplémentaire d'une quinzaine d'heures et détiennent également la formation en secourisme Urgence en camps.

Les ratios d'encadrement moniteur/enfants respectent les normes de sécurité recommandées :

Ratios moniteur/enfants

Âge	Ratio
5 à 6 ans	1/10
7 à 8 ans	1/12
9 à 13 ans	1/14

Arrivées et départs des enfants

Le matin, le parent doit s'assurer d'accompagner son enfant jusqu'à la personne responsable des présences. Le camp de jour prend la responsabilité de l'enfant à ce moment.

En fin de journée, le parent doit s'assurer d'aviser l'animateur du départ de son enfant. Les enfants sont autorisés à quitter le camp avec leur père, leur mère ou une personne préalablement autorisée dans la fiche santé de l'enfant.

Encadrement à la piscine

Lorsque vous remplissez la fiche santé de votre enfant, il est très important d'indiquer s'il est nageur ou non nageur.

Les enfants identifiés comme non-nageur doivent obligatoirement porter une veste de flottaison. Les enfants nageurs devront passer un test de nage. La décision finale reviendra au surveillant-sauveteur. Certains enfants sont tout à fait capables de nager dans la piscine à la maison sous la supervision d'un parent, mais, lorsqu'il y a de nombreux nageurs, ils peuvent se fatiguer plus vite. Nous ne prenons donc aucun risque avec la sécurité des enfants.

Fiche santé

Avant de faire une inscription, la fiche santé de l'enfant doit être remplie. Vous la trouverez au **fichesante.acceo.com/stlambert**.

Aucun enfant ne sera accepté au camp de jour sans une fiche santé préalablement remplie.



Médicament et EpiPen

Les parents d'enfants qui doivent prendre un médicament durant la journée devront remplir le formulaire prévu à cet effet et laisser le médicament au chef de camp.

Les enfants ayant une allergie devront en tout temps avoir leur EpiPen dans un sac banane à la taille. Le camp de jour ne pourra pas accepter de prendre la présence et la responsabilité d'un enfant s'il n'a pas son EpiPen avec lui.



Code de vie et saines habitudes

Afin d'offrir un milieu stimulant et enrichissant pour tous les enfants, la Ville de Saint-Lambert ne tolère aucune forme d'intimidation ou de violence. Tous les campeurs doivent respecter le code de vie pour pouvoir participer aux activités des camps de jour. Nous valorisons un milieu respectueux des autres, des consignes et de ce qui nous entoure.

Pour que chacun profite pleinement du camp, voici les règles à respecter :

- ① Je respecte mes amis et mes animateurs en tout temps
- ② J'ai un langage respectueux et poli
- ③ Je respecte le matériel et les installations
- ④ Je participe aux activités avec le sourire
- ⑤ J'écoute les consignes des animateurs

 **Le non-respect des consignes de base du code de vie entraîne certaines conséquences.**

Carton jaune

Un rapport de comportement sera rempli avec le campeur, puis le parent sera avisé. L'enfant sera retiré d'une activité pour remplir le document (adapté selon l'âge) et un geste réparateur sera demandé.

Carton orange

Un rapport de comportement sera rempli avec le campeur, puis le parent sera avisé. L'enfant sera retiré d'une activité pour remplir le document (adapté selon l'âge) et un geste réparateur sera demandé.

Une rencontre avec le parent sera planifiée et un plan d'intervention sera mis en place avec l'enfant avec les attentes à respecter pour la suite de l'été.

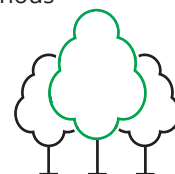
Carton rouge

Les mêmes étapes seront réalisées et l'enfant sera suspendu pour une journée ou plus selon la gravité de la situation. Si le comportement de l'enfant demeure inadéquat malgré plusieurs interventions et rencontres avec les parents, celui-ci pourrait être suspendu pour une plus longue période ou expulsé du camp de jour pour le reste de l'été.

Milieu vert

La Ville de Saint-Lambert prône les saines habitudes de vie dans l'organisation de ses activités. Nous invitons donc les campeurs à prévoir des lunches avec des aliments sains et d'éviter les friandises, les croustilles, etc. De plus, nous encourageons nos campeurs à se déplacer au camp par des moyens de transport actifs.

Nous visons également à mettre en place des actions vertes dans le cadre de nos activités. À cet effet, nous encourageons les campeurs à réduire les déchets et les éléments jetables dans leur lunch en utilisant des contenants réutilisables. Pour les dîners et collations au centre de loisirs, des bacs à compost sont disponibles.



Allergies

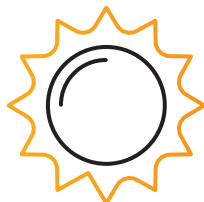
Plusieurs enfants participant aux camps de jour souffrent d'allergie sévère aux noix, arachides et/ou leurs dérivés. Par conséquent, nous demandons votre collaboration pour exclure ces aliments du repas de votre enfant.

Informations utiles



Matériel à apporter

- Un repas froid avec sac réfrigérant (icepack); aucun frigo ou four micro-ondes n'est disponible.
- Deux collations et une bouteille d'eau réutilisable
- Vêtements confortables
- Crème solaire
- Chapeau
- Souliers de course (sandales interdites)
- Maillot de bain et serviette



Horaire de la journée

- L'horaire des camps spécialisés est de 9 h à 16 h. Le service de garde est offert de 7 h 30 à 9 h ainsi que de 16 h à 18 h pour les enfants inscrits.
- L'horaire du camp Magie estivale est de 9 h à 16 h 30. Le service de garde est offert de 7 h 30 à 9 h ainsi que de 16 h 30 à 18 h pour les enfants inscrits.
- Si l'enfant n'a pas quitté le service de garde du camp après 18 h, des frais supplémentaires de 1 \$ par minute de retard par enfant s'appliquent.

Sorties du camp Magie estivale

Le chandail du camp de jour est obligatoire pour les sorties.

	Date	Âge	Lieu
Sorties (Chandail obligatoire)	9 juillet	5 à 10 ans	iSaute
	23 juillet	5 à 10 ans	La Ferme Guyon
	6 août	5 à 7 ans	Théâtre de la Dame de Cœur
		8 à 10 ans	Parc aquatique Bromont

Chandail du camp de jour

Le chandail du camp de jour n'est pas obligatoire sauf pour les camps où des sorties sont prévues. Ces camps sont identifiés par l'icône  dans le dépliant des camps de jour. Si vous devez vous procurer un chandail pour votre enfant, vous avez jusqu'au début des camps pour le commander en ligne. Votre enfant recevra son chandail lors de sa première semaine de camp. Aucun échange de taille n'est possible.

Lorsque les camps débutent, vous pourrez vous procurer un chandail à nos bureaux administratifs pendant nos heures d'ouverture.

Service de garde

Si votre enfant a besoin du service de garde, assurez-vous de faire son inscription par le biais du module d'inscription aux activités de loisirs au moins cinq jours avant le début de l'activité.

Il est aussi possible de vous procurer des cartes de service de garde valides pour cinq jours. Ces cartes peuvent être utilisées pour les enfants d'une même famille et pour toutes les semaines de la saison en cours. Les cartes ne seront pas valides pour l'année suivante.

Nouvelles inscriptions ou modifications d'inscription

Les ajouts et modifications sont possibles pour combler les places restantes seulement. La modification devra être demandée et payée au moins cinq jours avant la première journée de l'activité. Nous ne prenons aucune inscription après le mardi de la semaine précédant l'activité.

Politique de remboursement

Afin d'éviter la surcharge d'inscriptions, nous n'émettons aucun remboursement en cas d'annulation, sauf pour raison médicale ou dans le cas d'un changement d'horaire de travail ou de vacances, avec lettre de votre employeur. Des frais administratifs seront perçus et la demande devra être reçue avant le 1er septembre de l'année en cours. Aucun remboursement ne sera effectué dans le cas où la somme devant être remboursée est inférieure à 40 \$.

Reçu fiscal

Un reçu fiscal (relevé 24) au nom du parent payeur sera remis en février de l'année suivante.

Questions fréquentes



1

J'ai un imprévu et je voudrais inscrire mon enfant pour la semaine prochaine. Est-ce que je peux le faire ?

Oui, dans la mesure où l'inscription est faite avant le mardi soir précédant le début de l'activité. Il est possible de s'inscrire en ligne jusqu'au mardi à 23 h 59 ou au comptoir avant 16 h 30.

À compter du mercredi matin, il est trop tard. Afin d'assurer la sécurité des campeurs, trois journées sont nécessaires pour équilibrer les groupes, vérifier les informations de santé, prévoir le bon ratio de moniteur/enfants, etc.

2

Mon enfant voudrait changer son camp dans 3 semaines (changer de spécialité). Est-ce possible ?

Oui, sans problème. Tout comme pour une nouvelle inscription, il est possible de faire un changement de camp, dans la mesure où le changement est fait au plus tard le mardi précédent. Par contre, il n'est pas possible d'avoir un remboursement si le nouveau camp demandé est moins dispendieux.

3

Mon enfant veut être dans le même groupe que son ami. Est-ce possible ?

Tout demande de jumelage devra être effectuée par le biais du formulaire disponible sur le site Internet de la Ville à compter du 1^{er} juin. Dans la mesure du possible, les demandes acheminées dans les délais seront respectées.

4

Le camp que désirait mon enfant est complet. Est-ce que je peux le mettre en liste d'attente ?

Oui, tout à fait. Il suffit de faire l'inscription en ligne comme si vous inscriviez l'enfant, mais sans le paiement. Si une place se libère, nous communiquerons avec vous.

5

Je dois venir chercher mon enfant plus tôt aujourd'hui. Comment vais-je le trouver ?

Dans la mesure du possible, il est préférable, pour le bon déroulement des activités, que les enfants soient présents avec le groupe de 9 h à 16 h (ou 16 h 30 pour le camp Magie estivale). Par contre, de façon exceptionnelle, pour un rendez-vous, il est possible de venir chercher votre enfant plus tôt. Il est très important d'aviser le moniteur le matin même afin qu'il puisse vous indiquer où le groupe se trouvera à cette heure précise.

6

Mon enfant est né en été. Tous ses amis ont plus de 9 ans, mais il aura 9 ans seulement à la fin de l'été. Est-ce qu'il peut s'inscrire avec ses amis ?

Nous utilisons l'âge au 30 septembre pour les inscriptions. Ainsi, nous respectons les années scolaires dans l'attribution des groupes afin que les enfants soient avec leurs amis. Pour les enfants qui ont une dérogation scolaire, il suffit de communiquer avec nous.



Camps spécialisés



Camps se déroulant ou partant du centre de loisirs*

Camp	Heure de départ	Note importante
Arts plastiques		Prévoir des vêtements pouvant être salis 
Badminton		Prévoir des vêtements de sport et des souliers de course 
Ça danse		Spectacle le vendredi après-midi
Cirque		Prévoir des vêtements de sport 
Créations artisanales		Prévoir des vêtements pouvant être salis et vernissage le vendredi pm 
Échecs		
Éducazoo		
Effets spéciaux		Prévoir des vêtements pouvant être salis 
Fous de nature		
Gardiens avertis		
Golf	Sera envoyée par courriel	Apporter de l'équipement de golf, des souliers de sport et une tenue vestimentaire appropriée 
Hockey sur glace		Équipement de hockey complet obligatoire 
Katag		Prévoir des vêtements de sport 
Laser Game Évolution	9 h	Chandail du camp obligatoire 
Mini-Lego		
Missions potagères		Prévoir des vêtements qui peuvent être salis 
Multidanse C		Spectacle le vendredi après-midi
Multisports		Prévoir des vêtements, des souliers de sport et un maillot de bain 
Musique		Location possible d'un instrument en écrivant à loisirs@saint-lambert.ca
Neurones atomiques		
Patinage		Apporter des patins, un casque et des gants 
Petits confiseurs		Prévoir un tablier et un contenant de plastique par jour 
Petits cuistots		Prévoir un tablier et un contenant de plastique par jour 
Pickleball		Prévoir des vêtements de sport et des souliers de course 
Robotique		
Skateboard	9 h	Prévoir une planche à roulettes et de l'équipement de protection (Pas de service de garde) 
Sorties	9 h	Chandail du camp obligatoire 
Techno-trucs		
Vélo	9 h	Vélo, casque, cadenas et chandail du camp obligatoires 
Voyage autour du monde		Prévoir des vêtements qui peuvent être salis 

*Des spécificités s'appliquent à certains des camps spécialisés.

Camps spécialisés (suite)

Camps et service de garde se déroulant dans un parc ou dans un autre bâtiment de la Ville de Saint-Lambert

Camp	Heure de départ	Note importante
Dek hockey	Parc Préville	Prévoir bâton, casque et gants 
Jeunes sauveteurs	Piscine de la Voie maritime	Prévoir un casque de bain et lunettes (Pas de service de garde) 
Littéraventure	Bibliothèque	Pas de service de garde
Nos voix, nos visages	Centre multifonctionnel	
Tennis	Parc Préville ou Alexandra	Prévoir une raquette de tennis 
Théâtre	Centre multifonctionnel	

Sites des camps de jour :

 **Bibliothèque**
490, avenue Mercille

 **Parc de la Voie Maritime**
430, rue Riverside

 **Parc Alexandra**
265, avenue du Régent

 **Centre de loisirs et aréna**
600, avenue Oak

 **Parc Préville**
120, rue du Poitou

 **Centre multifonctionnel**
81, rue Hooper

